

L'écho de Camphin

Bulletin municipal de Camphin en Pévèle



2025



N°257

Mars 2025

SOMMAIRE

Echo de Camphin en Pévèle
N°257 - Mars 2025

Edito	3
Informations officielles	4
Les salariés de la commune	6
Vie associative	8
Développement économique	10
CCAS	11
Animations	12
Commémorations	13
Développement durable	14
Travaux 2024	15
ALSH	16
Conseil Municipal des Enfants	17
Crèche, écoles et périscolaire	18
Budget	22
CCPC	24
Communication	27
Etat civil	28
Sport	29
Projets	30
Bien vivre ensemble	32

☎ Téléphone : 03.20.41.95.39

✉ Courriel : contact@camphin-en-pevele.fr

🌐 Site : www.camphin-en-pevele.fr

📘 Bien vivre à Camphin en Pévèle

Dir. de publication : O.VERCRUYSSSE.

Réalisation : C.PAUL/G.DHELLEMME

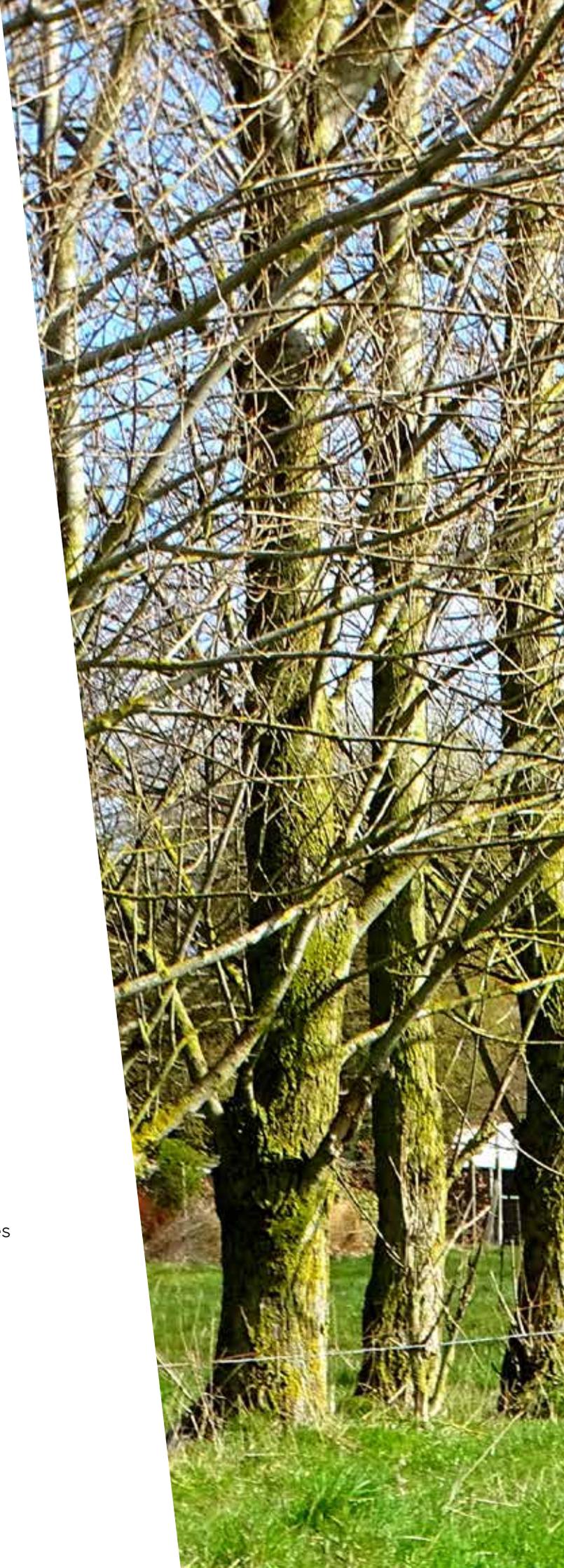
Crédits photos : Conseil municipal, G.LEROY, les équipes enseignantes, les agents municipaux, les associations

Réalisation : Symbioz

Impression : nouvelle ImPrimerie

PROCHAIN NUMÉRO : 29/03/25

970 ÉCHOS IMPRIMÉS LE 14/03/25



Camphinoises, Camphinois,

Nous voici pour cet écho spécial de l'année 2025, retraçant l'année 2024 et évoquant les grandes lignes de l'action municipale pour cette année.

Nous aurions toutes les raisons de regarder cette nouvelle année avec pessimisme, morosité et inquiétude, au regard de la situation dans le monde. Quand on s'aperçoit à quel point le fracas des armes a détruit en Ukraine et au Proche-Orient. Au regard des images de Mayotte dévastée par le cyclone Chido, ou de Los Angeles détruite par les flammes.



Face à cela, notre responsabilité d'élus locaux est cruciale. Nous devons nous efforcer de poursuivre les transitions nécessaires et renforcer nos liens de solidarité. L'année écoulée nous a rappelé combien la solidarité et l'entraide sont précieuses. Grâce à l'engagement de chacun, nous avons su relever les défis, et c'est dans cet esprit que nous poursuivrons notre action municipale avec détermination, écoute et bienveillance.

En 2025, plusieurs projets structurants verront le jour : la rénovation énergétique de notre salle des fêtes, la création d'une piste cyclable, la transformation de l'ancien boulodrome en aire de jeux pour les enfants... Nous continuerons aussi à développer des services pour tous, qu'il s'agisse des plus jeunes, des familles ou de nos aînés.

Lors de la soirée des vœux, nous vous avons sollicités pour consigner vos suggestions dans notre boîte à idées afin de vous inviter à participer à la vie communale : vos idées, votre énergie et votre implication font la richesse de notre village. Notre commune n'est pas seulement un territoire, c'est une communauté vivante où chacun a sa place et peut agir pour le bien collectif.

Que cette année soit porteuse d'espoir et de projets ambitieux pour notre village !

Votre maire

Olivier Verouyse.

Les démarches administratives

Quelles sont les démarches administratives à effectuer en mairie ? Ou ailleurs ? Nous vous proposons de retrouver ci-dessous les éléments d'informations utiles pour vos prochaines démarches.

À Camphin

PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE A déposer en Mairie sur rendez-vous ou à envoyer par mail à jeunesse.petiteenfance@camphin-en-pevele.fr : Formulaire de pré-inscription (à demander par mail ou à télécharger depuis le site de la commune), livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile de moins de 3 mois, carnet de santé, certificat de radiation (si changement d'école).

INSCRIPTION À LA CRÈCHE Les demandes d'inscriptions sont à télécharger sur le site de la mairie ou demande par mail à jeunesse.petiteenfance@camphin-en-pevele.fr

RECENSEMENT MILITAIRE Tous les jeunes, garçons et filles, dans le trimestre qui suit leurs 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal avec ou sans le jeune. Pour cela, ils doivent se présenter munis de : • leur carte d'identité • le livret de famille • un justificatif de domicile. Lors de cette formalité, une attestation de recensement leur sera remise.

CERTIFICAT DE VIE COMMUNE Pièces à fournir : la carte d'identité de chacun - justificatif de domicile aux deux noms - deux témoins majeurs.

MARIAGE Pièces à fournir : • dossier (à retirer en mairie) • Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux (moins de 3 mois ou au moment du mariage) • Justificatif de domicile • Copie de la carte d'identité des futurs époux et des témoins (minimum 2, maxi 4 ; obligatoirement majeurs) • Le cas échéant : Certificat du contrat de mariage délivré par le Notaire - Copie de la transcription de divorce d'une précédente union - Copie de l'acte de décès du précédent conjoint - Livret de famille si des enfants du couple sont nés avant le mariage.

PACS Pièces à fournir : • Convention de Pacs (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726*02) • Déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725*03) • Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois • Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

BAPTÊME RÉPUBLICAIN Pièces à fournir : livret de famille, acte de naissance de l'enfant daté de moins de 3 mois, carte d'identité des parrain et marraine.

DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile.

CARTES D'IDENTITÉ & PASSEPORT BIOMÉTRIQUE à la maison des associations, 1 bis rue du prieuré. Plus d'informations sur le site de la mairie de Camphin.

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et faire une déclaration d'État Civil par le parent concerné ou les deux en cas de reconnaissance conjointe. Une copie de l'acte sera délivrée et devra être présentée lors de la déclaration de naissance.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES Pour s'inscrire, vous avez plusieurs possibilités :

- En ligne, sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés,
- En mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- Par courrier les pièces demandées à la mairie, c'est à dire le formulaire d'inscription, la photocopie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La demande d'inscription peut se faire à tout moment de l'année.

Chaque citoyen(ne) peut vérifier qu'il ou elle est bien inscrit(e) sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne à l'adresse: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

ATTESTATION D'ACCUEIL Pièces à fournir : • Imprimé à retirer en mairie • Pièce d'identité de l'hébergeant • document prouvant sa qualité d'occupant du logement • justificatif de domicile • document permettant d'apprécier ses ressources • timbre électronique fiscal 30 €

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME Toute construction (abri de jardin de plus de 5m², extension de bâtiment existant, modification de façade) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire). Les dossiers sont à télécharger sur le portail de l'urbanisme (<https://portailurbanisme.peveleca-rembault.fr/guichet-unique>) - Contacter la mairie pour tout renseignement complémentaire.

PERMIS DE DÉTENTION DE CHIENS DANGEREUX Pièces demandées : • demande de délivrance de permis (Cerfa n°13996*01) • Evaluation comportementale • Attestation d'aptitude sanctionnant la formation spécifique suivie par le maître • Justificatif de l'identification du chien • Justificatif de la vaccination antirabique en cours de validité • Certificat vétérinaire de stérilisation (pour les seuls chiens de 1ère catégorie tant pour les mâles que les femelles) • Justificatif d'assurance responsabilité civile en cours • Lors du retrait du permis de détention, le propriétaire du chien doit se munir de l'original du passeport européen pour animal de compagnie.

VISA au consulat ou à l'ambassade du pays concerné

PACS au tribunal d'instance - chez le notaire - ou en mairie

DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE en préfecture

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION en ligne, <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Ailleurs

Infos pratiques

Mairie

Mairie de Camphin en Pévèle

8, place de l'église - 59780 CAMPHIN EN PÉVÈLE

Tél : 03.20.41.95.39

Mail : contact@camphin-en-pevele.fr

Facebook : Bien vivre à Camphin en Pévèle

Site web : <https://www.camphin-en-pevele.fr>

Horaires d'ouverture au public :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Les samedis de 9h à 12h en dehors des vacances scolaires

- Maire : Olivier VERCRUYSSÉ
- Adjoint finances : Francis LEFEBVRE
- Adjointe écoles, crèche, périscolaire : Patricia GUILLAUD
- Adjointe animations & associations : Catherine MASSELOT
- Adjointe communication : Christine PAUL
- CCAS - Président : Olivier VERCRUYSSÉ
- Vice Présidente : Chantal COULON

N° d'urgence

Info urgence :

<https://www.info.urgence114.fr/prehome/>

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie de Baisieux : 03.20.79.30.60

Médecin de garde : 03.20.33.20.33

Pharmacie de garde : 3237

Centre Anti-poison et de toxicovigilance de Lille

Tél : 0800.59.59.59

Eau : Sécurité, dépannage, raccordement :

NORÉADE Pecquencourt - 03.27.56.11.11

n° d'astreinte : 06.87.69.41.77

Gaz : Sécurité, dépannage, raccordement :

Tél : 0800.47.33.33

Électricité : Sécurité, dépannage, raccordement

Tél : 09.72.67.50.59

Infos utiles

ÉCOLE PASTEUR :

Directrice : Dorothee FLAVIGNY

833 Rue Louis Carette, Camphin-en-Pévèle

Tél : 03.20.41.98.51 - Mail : ce.0593633d@ac-lille.fr

Site : <http://ecole-pasteur-camphin-en-pevele.etab.ac-lille.fr>

Périscolaire et restauration scolaire : inscription sur

Myperischool : <https://portailfamille.myperischool.fr>

Ape : ape.pasteur59@gmail.com

ÉCOLE DU SACRÉ-COEUR :

Directrice : Delphine DUCROUX

3 allée du Sacré-Coeur, Camphin en Pévèle

Tél : 03.20.41.98.70 - mail : direction@sacrecoeurcamphin.fr

Site : <https://www.sacrecoeurcamphin.fr>

Cantine : 03.20.41.98.70 - Périscolaire : 03.20.41.98.70

Apel : sacrecoeur.apelcamphin@gmail.com

CRÈCHE MUNICIPALE LES LUTINS :

Directrice : Emilie DELDIQUE

3 rue du Prieuré, Camphin en Pévèle

Tél : 03.20.41.96.02 - multiaccueil.leslutins@gmail.com

ALSH :

Directrice : Jessica LEROY

Tél : 06.18.68.35.47

Mail : leroyjessica0709@gmail.com

www.facebook.com/alsh.camphinenpevele.3/

PAROISSE DE L'ALLIANCE NOUVELLE :

86, rue S. Allende, Cysoing - Tél : 09.79.35.33.74

Mail : alliancenouvelle@orange.fr

Référente pour l'église Saint Amand de Camphin en Pévèle :

Michèle PLATEAU : 03.20.84.46.20 - Curé : Grégory WATTINE

OFFICE DE TOURISME PÉVÈLE CAREMBAULT :

<https://tourisme.pevelecarembault.fr>

Santé

Médecin généraliste : Dr Frédéric Mercier

2 bis place de l'église

Tél : 03.20.41.97.26

Prise de rdv en ligne sur Docvitae

Cabinet infirmier Thierry Bondeau - Steeve Hennebert :

2 bis place de l'église

Tél : 06.23.68.11.22

Cabinet de kinésithérapie : Fernandez- Harmegnies

24B Grand Rue - Tel : 09.86.61.94.10

Orthophoniste : Justine Marquaille

2 bis place de l'église - Tel : 07.60.62.24.02

Ambulance : Pévèle Ambulance - 26 Grand Rue

Tél : 03.20.05.36.68

CENTRE DE FINANCES PUBLIQUES :

39, rue François Herbo, CS 50047, 59358 Orchies Cedex

Tél : 03.66.19.31.40

LA POSTE :

85 Rue Louis Deffontaines, 59780 Baisieux

Tél : 09.70.82.36.31

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. Thierry SINGER

Tél : 03.20.79.44.70

COLLECTE DES DÉCHETS :

Tél : 03 20 84 88 65 mail : dechets@pevelecarembault.fr

application : mes déchets Pévèle Carembault

DÉCHETTERIE :

Genech : Tél : 09.67.80.34.66

Orchies : Tél : 09.67.80.34.66

Thumeries : Tél : 03 20 86 40 41



Les salariés de la commune

En Mairie



Guy
*Directeur Général
des Services*



Christelle
*Ressources humaines/
budget*



Céline
*Accueil/urbanisme/
état civil*



Manon
*Accueil/secrétariat/
comptabilité*



Jennifer
Accueil CNI et passeport

Service technique

Maintenance des bâtiments et du domaine public, gestion des espaces verts



Thierry
Responsable technique



Alain
Agent technique



Simon
Agent technique

Service restauration



Anne-Sophie
Agent d'entretien



Yohan
*Agent d'entretien
et restauration*

A l'école



Séverine
*Responsable animations &
assistante maternelle*



Léa
*Animatrice périscolaire
assistante maternelle*



Christelle
*Animatrice périscolaire
assistante maternelle*



Angela
Animatrice périscolaire



Fatima
Animatrice périscolaire



Noa
Animateur périscolaire



Gabriel
Animateur sportif



Maxime
Animateur sportif



Émilie
Directrice



Clémence
Educatrice jeunes enfants



Flore
Auxiliaire puéricultrice



Adeline
Auxiliaire puéricultrice



Adeline
Auxiliaire puéricultrice



Sandra
Agent de crèche



Marie
Agent de crèche



Marion
Agent de crèche



Le Bilan 2024

La vie associative



Nous souhaitons vous faire connaître la richesse du secteur associatif de la commune de Camphin. Les associations sont utiles, souvent indispensables.

Par leur richesse et leur variété, elles sont un signe de vitalité, fruit de l'engagement libre de nos concitoyens !

Association	Thématique	Président(e)	Site web / FB / Tel / Mail
ASSOCIATION CAMPHINOISE	Sport et couture	Martine DOISNE	Mail : asso.camphinoise.pevele@gmail.com Tél : 06.27.87.58.20
ASSOCIATION CAMPHIN EYNSFORD	Jumelage	Bruno LOURME	Mail : jumelagecamphin@outlook.com
APE PASTEUR	Parents d'élèves	Amandine BRACQBIEN	Mail : ape.pasteur59@gmail.com
APEL SACRÉ-COEUR	Parents d'élèves	Audrey BRAURE	Mail : sacrecoeur.apelcamphin@gmail.com
ART ET TOI	Théâtre	Sébastien MARQUES	Mail : artettoi@gmail.com
AU BORD DE L'EAU	Pêche	Michael VANCAENEGHEM	Mail : mi clara@hotmail.fr
CAMPHIN TENNIS CLUB	Tennis, Badminton, multisports	Catherine MASSELOT	Mail : tccamphin@gmail.com Tél : 07.70.01.09.01
CH'TIS DU PÉVÈLE	Fête	Marie DECLERCQ	Mail : associationleschtisdupevele@yahoo.fr Tél : 06.24.46.64.40
ÉTOILE CLUB DE CAMPHIN	Football	Thierry BONDEAU	Mail : contact@eccamphin.fr Tél : 03.20.84.43.92
LA BONNE GRAINE DE CAMPHIN EN PÉVÈLE	Jardins partagés	Joëlle DELEVOYE	Mail : jdelevoye@gmail.com
LES AMIS DE LA CULTURE	Art de la terre, poterie	Stéphanie LANCRY	Mail : lesamisdela culture59@gmail.com Tél : 07.60.07.23.55
PÉTANQUE CAMPHINOISE	Pétanque	Sylvie PLANCKE	Mail : mathieu_700@hotmail.fr
PLANTONS NOTRE OXYGÈNE	Environnement	Christine PAUL	Mail : plantonsnotreoxygene@gmail.com
SMILEY AU FÉMININ	Bien-être	Stéphanie GILBERT	Mail : gilbert.steph60@gmail.com
UNC / AFN	U.N.C de CAMPHIN EN PEVELE	Philippe RECHIGNAC	Mail : philipperechignac@sfr.fr

La vie associative



Le développement économique

Nous avons référencé ci-dessous, avec l'aide de la CCPC, les entreprises dont le siège social est à Camphin en Pévèle. Si toutefois votre entreprise manque à ce référencement, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nos commerçants

Nom	Spécialité	Horaires	Adresse	Tel / mail / réseaux sociaux
UMAMIE	Boulangerie	Du lundi au vendredi : 7h à 12h45 / 16h à 19h Le samedi : 7h à 12h30 / 15h à 18h Le dimanche : 7h à 12h30	63, Grand Rue	www.umamie-boulangerie.com Tel : 03.20.47.19.91 um@mie-boulangerie.com
Lou coiffure	Salon de coiffure	Du lundi : 14h à 19h Du mardi au vendredi de 9h à 19h Samedi de 8h à 17h	65, Grand Rue	Tel : 03.20.05.95.48 salon.lou@gmail.com
Domaine du Funqerel	Bar - Brasserie - Salle de réception	Du jeudi au dimanche midi Le samedi : réservé aux groupes	16, Pl. de l'église	Tel : 03.20.41.98.34 mathieu.livemont@wanadoo.fr
Super U	Supermarché	Du lundi au samedi : 8h30 à 20h Dimanche : 9h à 13h	Grand rue RD93	www.coursesu.com/f-superu-camphinpevele-informations Tel : 03.20.14.06.36
PVL immobilier	Immobilier	Du lundi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 19h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h	63, Grand rue	Tel : 03.20.41.10.79 pvl-immobilier.fr
MS Coaching - Sport	Coaching sportif	Du Lundi au vendredi : 8h à 21h Le samedi : 8h à 13h	63, Grand Rue	strasselee.maxime@gmail.com Tel : 07.89.43.31.75 Sur rendez-vous

Nos artisans et TPE

Nom	Spécialité	Adresse	Tel / mail / réseaux sociaux
AtElec	Electricité tertiaire/industriel professionnels installation alarmes/bornes de recharges/ véhicules électriques particuliers	97A, Grand rue	Tel : 06.16.74.20.68 atelec59@gmail.com
Guy Brunet	Plomberie Chauffage	34A, Grand rue	Tel : 06.22.65.53.23 guy-brunet@orange.fr
Carl'Elite	Pose de carrelage	40, rue du moulin	Tel : 03.20.41.99.99 bruno.carlelite@orange.fr
Céline Daubar	Esthéticienne/prothésiste ongulaire à domicile	74, Grand rue	Tel : 06.71.12.95.46
Eco Pévèle	Assainissement & aménagement extérieurs, accès chantier, location de benne, tout à l'égout, citerne eau de pluie	1, zone artisanale Grand rue	Tel : 06.23.31.64.63 luc@ecopevele.com
Kévin Facon	Accompagnement personnalisé, sport santé bien-être, remise en forme, conseils et suivi alimentaire	18, rue du Quennelet	Tel : 06.28.94.12.33 kfacon@gmail.com
Stéphanie Gilbert	Sophrologie/coaching en mieux-être	41, rue de la plaine	Tel : 06.82.41.36.03 gilbert.steph60@gmail.com
GO Jantes	Spécialiste réparation de jantes	1-3, rue créplaine	Tel : 03.20.55.55.15 gojantes@orange.fr
Philippe Hardeman	Agent mandataire immobilier tout secteur	5, rue de la Plaine	Tel : 06.77.36.62.44 phardeman@imoconseil.com
Patrice Coulon - JVAMBA	Production audiovisuelle/multimédia	3, rue Basse Couture	Tel : 06.29.21.17.27 jvamba@gmail.com
Kontrast rénovation	Rénovation tout corps d'état	6, Résidence Beauséjour	Tel : 06.44.28.19.04
Kontrast électricité	Electricité	6, Résidence Beauséjour	Tel : 06.44.28.19.04
Manut'Minut'	Matériel de manutention	448, rue Louis Carette	Tel : 03.20.04.98.09 sduquenne@manut-minut.fr
Pro Global services	Travaux finition/décoration bâtiments sol/mur, option plâtrerie	36b, Grand Rue	Tel : 07.49.39.35.52 contact@proglobalservices.fr
Jadeo	Spécialiste en système automatisé, portail et porte de garage	10 résidence Ernest Masurel	Tel : 06 72 61 53 88 www.jadeo.eu
Stéphanie & Claude Lancry	Chambres d'hôtes « villa Elena » - chambre de 22m2/ cuisine locale	9 résidence du Moulin	Tel : 06 95 91 89 30
Hassan Al Mallouk	Mécanicien automobile - changement de pneumatique, entretien, freinage...	-	Tel : 07 55 88 88 81
Amandine VIGNERON	Photographe : shootings grossesse, enfant, famille et nouveau-né chez vous ou en extérieur.	-	Tel : 06 89 20 85 45 www.placeofmemories.fr pom.placeofmemories@gmail.com
Paulo De Sousa	Consultant immobilier chez Efficity et courtier en prêt immobilier chez Finance Conseil	-	Tel : 06 76 92 13 03 pdesousa@efficity.com pdesousa@financeconseil.fr
Bondeau Secrétariat	Assistante administrative et commerciale indépendante	35 rue du Moulin	Tel : 06 46 31 70 09 bondeau.secretariat@gmail.com

Notre marché

Nom	Spécialité	Nom du commerce	Tel / mail / réseaux sociaux
Sami Aouichaoui	Primeur		Tel : 06.74.32.44.07 ingrid.aouichaoui@orange.fr
Sébastien Cremers	Réparation, Entretien, Locations et Vente de Vélos	Les Cycles Du Pavé En Pévèle	Tel : 06.19.99.90.77 sebastien@lescyclesdupave.fr
Jean Paul Fritsch	Fromagerie/Crèmerie	Au Choix Du Fromager	Tel : 07.50.35.65.06 jpaulfritsch@gmail.com
Patrick Godet	Poissonnier	Aux pêcheurs du Boulonnais	
Laurence Lagae	Boucherie/Charcuterie/Traiteur	-	Tel : 06.76.28.86.12 laurencelagae@orange.fr
Kuglay Tang	Traiteur spécialités asiatiques et cambodgiennes	-	Tel : 06.95.59.68.29 kuglay.tang@gmail.com
Guillaume Vandenbergue (présence occasionnelle)	Gaufres d'émotions - madeleines - confitures - miel - bonbons - saucisson - chips - bières...	Village popote	Tel : 06.66.17.83.85 villagepopote@gmail.com famillevandenbergue@hotmail.fr

Banque alimentaire

Une quinzaine de dossiers traités en 2024 (aides alimentaires, montage de dossier CAAH, retraite, logement, aide à la personnes, Aspa, APA à domicile et en hébergement).

3850 repas, 1526 kilos



Repas des aînés

153 personnes au repas des aînés



Don du sang

234 dons du sang



Dictée

102 personnes présentes à la dictée

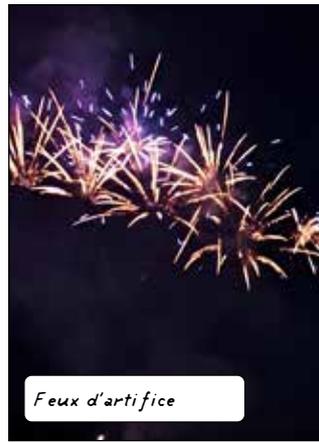


Goûter des aînés

172 personnes au goûter avec 340 coquilles et bons d'achat distribués



Animations



Commémorations

Les commémorations sont des moments de recueillement et de réflexion collective qui permettent de garder vivante la mémoire d'événements marquants de l'histoire. Qu'il s'agisse d'honorer les sacrifices des générations passées, de célébrer des victoires ou de se rappeler des tragédies pour mieux en tirer des leçons, ces cérémonies jouent un rôle essentiel dans la construction de notre identité collective. Elles rassemblent les communautés autour d'une histoire commune, renforcent les liens sociaux et nous invitent à transmettre des valeurs universelles telles que la paix, la liberté et la solidarité. Les commémorations sont ainsi un pont entre le passé, le présent et l'avenir, rappelant que la mémoire est un héritage précieux à préserver.

Rendez-vous à l'église en 2025

- 8 mai à 11h pour la Fête de la Victoire de 1945
- 18 juin à 18h pour la Fête de l'appel du 18 juin
- 14 juillet à 18h pour la Fête Nationale
- 11 novembre à 11h pour la Fête de l'armistice de 1918
- 5 décembre à 18h pour la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie »



Développement durable

PLANTATION - ENSEMBLE POUR UN AVENIR PLUS VERT

Comme chaque année, des Camphinois volontaires se sont mobilisés lors de la plantation de fin novembre. Belle action collective porteuse d'espoir pour l'environnement et les générations futures. Haies plantées à l'école Pasteur et à la crèche avec toujours le même souhait : reverdir nos espaces et renforcer la biodiversité. Qu'il s'agisse de planter un arbre, des haies, des fleurs ou des bulbes, chaque geste compte. On a besoin de vous, année après année, pour accroître notre héritage naturel et le transmettre aux générations à venir.

Ensemble, plantons aujourd'hui pour un monde plus vert demain !



Développement durable

DISTRIBUTION DE COMPOST



Courant novembre s'organise la distribution de compost. C'est bien plus qu'un simple geste écologique, c'est une manière de renforcer les liens entre les citoyens et leur en-

vironnement tout en agissant concrètement pour un futur plus durable. Les bénéfices pour les sols et l'environnement sont : l'amélioration de la fertilité des sols, la réduction des déchets et la diminution de l'utilisation d'engrais chimiques.

ATELIERS COSMÉTIQUES ADULTES & ADOLESCENTS

Les ateliers cosmétiques offrent une expérience ludique et éducative pour apprendre à fabriquer ses propres produits de beauté à partir d'ingrédients naturels. Encadrés par l'animatrice Amandine Sajous de la société My Little Tree, les participants découvrent des matières premières naturelles et apprennent à maîtriser les bonnes doses et à personnaliser leurs créations avec des huiles essentielles ou des colorants naturels.



En plus de réduire les déchets liés aux emballages, ces ateliers sont une excellente manière de privilégier des produits sains, sans additifs ni composants controversés. Une activité idéale pour se reconnecter avec des pratiques simples, créatives et respectueuses de soi et de la planète !

LE LABEL «VILLAGE FLEURI» : UN GAGE DE CHARME ET DE QUALITÉ DE VIE



Le label «Village Fleuri» est une distinction prestigieuse décernée aux communes qui s'engagent activement dans l'embellissement de leur cadre de vie grâce à des aménagements floraux et paysagers. Avec ses célèbres panneaux ornés de fleurs, ce label valorise non seulement la beauté des villages, mais aussi leur dynamisme en matière de développement durable et de préservation de l'environnement.

Promouvoir la biodiversité, sensibiliser les citoyens et embellir les espaces publics : le label «Village Fleuri» incarne une démarche collective pour un environnement plus beau et plus sain, au cœur des territoires ruraux et urbains. La commune poursuit ses actions pour obtenir la 1^{ère} Fleur en 2026.

BROYAGE DES VÉGÉTAUX



Le broyage des végétaux est une solution écologique et pratique pour réduire les déchets verts tout en les transformant en ressources utiles. La commune s'engage à organiser 2 campagnes de broyage par an avec

possibilité de distribution de paillage. Les habitants pourront apporter leurs branchages au point de collecte pour bénéficier du service. Un geste simple pour un jardin sain et une planète plus verte !

LES BENNES À DÉCHETS VERTS

Pour accompagner les habitants dans la gestion de leurs déchets végétaux, la commune met à disposition (automne/printemps) une benne dédiée aux déchets verts. Celle-ci permet de déposer des résidus issus de l'entretien des jardins, comme les tontes de pelouse, les tailles de haies, les feuilles mortes... En séparant les déchets verts des autres déchets, leur valorisation est optimisée, cela offre un service de proximité.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE



Nous cultivons le plaisir de vivre dans un village où nature et beauté s'épanouissent au quotidien ! Pour ce, nous avons planté 1200 bulbes à proximité des deux écoles, devant la crèche et la mairie qui fleuriront au printemps ! La commune a fait le choix de progressivement abandonner les balconnières fleuries au profit de plantations en pleine terre. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de favoriser des pratiques durables, au regard des avantages suivants :

- Meilleure gestion de l'eau : contrairement aux balconnières, qui nécessitent des arrosages fréquents, les fleurs en pleine terre bénéficient de l'humidité naturelle du sol et de l'eau de pluie.
- Favorisation de la biodiversité : les massifs en pleine terre offrent un habitat naturel pour les insectes pollinisateurs et autres espèces utiles.
- Entretien simplifié : les plantations au sol demandent moins d'entretien régulier et sont moins sujettes aux contraintes liées aux contenants.
- Harmonie paysagère : les fleurs en pleine terre s'intègrent naturellement aux espaces verts, créant des aménagements plus cohérents et durables.

Travaux 2024

VIDÉOSURVEILLANCE



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la tranquillité publique, la commune a opté pour l'installation de caméras de vidéosurveillance. Ce dispositif joue un rôle essentiel dans la prévention des incivilités et de la lutte contre les actes malveillants. Comme annoncé, les douze caméras prévues ont été installées durant l'été 2024. Aucune antenne radio n'a été implantée, le transfert des images se fait par le biais de la fibre optique. L'enregistrement mutualisé et délocalisé dans une autre commune de la CCPC est opérationnel. La Préfecture du Nord a donné son accord pour l'exploitation de la vidéosurveillance par la gendarmerie de Baisieux, quand cela est nécessaire.

L'opération représente 138 983€ HT, dont 30 000€ HT de subvention de la Région, 30 000€ HT de subvention de la Communauté Pévèle Carembault. Les 1^{ers} faits ont été élucidés grâce à nos caméras.

CHANTIER NOREADE

Le chantier de Noréade s'est terminé avec 3 mois d'avance en fin d'année 2024. Il s'est déroulé entre la mairie de Wannehain et le sentier des caches.

3325 ml de réseau de distribution d'eau ont été posés, 163 branchements rénovés.

Le montant des travaux s'est élevé à 1 555 000€HT, dont 656 424€HT de subvention de l'agence de l'eau de Artois Picardie, le reste ayant été autofinancé par Noréade.

Avant les travaux, 100% de l'eau potable provenait de Baisieux. Désormais le maillage est créé avec Wannehain. Ce chantier a permis l'amélioration de la distribution d'eau, notamment par un débit régulier, de sécuriser l'arrivée d'eau dans le cadre de la défense incendie, de supprimer les fuites d'eau recensées, mais aussi de retirer les conduites en fibrociment.



RÉNOVATION DES SANITAIRES DE L'ÉCOLE PASTEUR



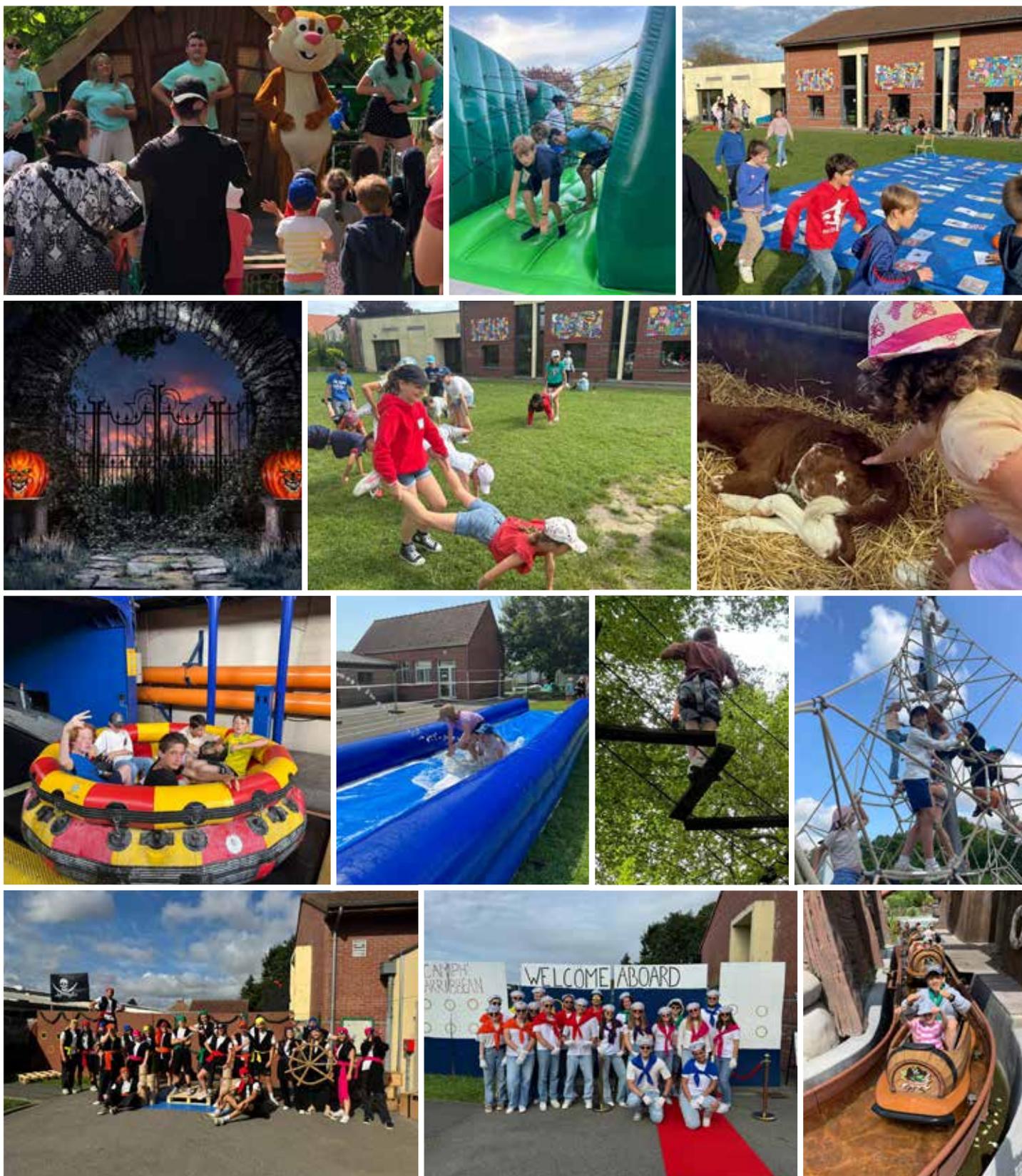
La rénovation complète des sanitaires de l'école Pasteur a été réalisée pour la rentrée scolaire de Toussaint. Les problèmes de contre-pente, de ventilation et d'odeur sont donc résolus. Dalle, réseaux sous dalle, plomberie et électricité ont été entièrement repris. La commune a opté pour des luminaires Led associés à des détecteurs. L'isolation a été renforcée, et les vieux skydomes ont été remplacés par des puits de lumière.

Cette opération représente 172 952€ HT, dont 45% financés par le département du Nord au titre de l'Aide départementale Village et Bourgs (ADVB).

Centre de loisirs, L'ALSH 2024 en images

Pendant les vacances scolaires de février, Pâques, été et Toussaint, près de 900 enfants âgés de 3 à 16 ans sont accueillis sur la commune par la directrice Jessica LEROY et l'équipe du centre de loisirs.

Un investissement au top pour proposer à vos chers bambins des animations de qualité, mais aussi deux belles soirées organisées pour les familles. Mon premier : des loisirs, mon second : du plaisir et mon tout : des souvenirs !



Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est une initiative citoyenne qui permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. Un dispositif qui vise à les sensibiliser à la démocratie, au fonctionnement des institutions locales et à leur rôle de citoyens.

Les membres du CME 2024 ont été élus par leurs camarades dans les deux écoles. Ils se réunissent régulièrement pour proposer et mettre en œuvre des projets pour la commune, avec des thématiques variées, suivant les quatre commissions : l'écologie et la nature, le sport et loisirs, l'histoire de Camphin, solidarité et sécurité.

Parlons des projets 2024 : stage « gestes des 1^{er} secours », devoir de mémoire, engagement avec la commune labellisée terre de jeux pour valoriser le sport, dans toutes ses structures, partenariat avec Pierre-Antoine Baele para triathlète...

Parlons des projets 2025 : randonnée en mars, 2^{ème} stage « gestes des 1^{er} secours », soirée débat « harcèlement », 2^{ème} hôtel à insectes, nettoyage du village...

Le Conseil Municipal des Enfants est donc un bel exemple de participation citoyenne et de dialogue intergénérationnel au service de l'intérêt général.



La crèche municipale les lutins

Créée en 2006, la crèche offre des services d'accueil collectif régulier ou occasionnel, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30, d'enfants de 2 mois jusqu'à l'entrée à l'école, ainsi qu'un accueil périscolaire jusque 4 ans.

C'est un espace chaleureux et familial où les enfants grandissent et s'épanouissent en toute sécurité. Elle contribue à la vitalité du village ! Encadrés par une équipe professionnelle et bienveillante, les enfants y découvrent les premières expériences de socialisation, développent leur créativité et apprennent à explorer le monde qui les entoure. En 2024, le projet Baby-Sign a été déployé, association de gestes et mots, afin de stimuler les enfants. Un nouvel agrément de la PMI nous permet de passer de 22 à 24 berceaux. Une crèche vivante et pétillante !



Ecole Pasteur

L'école Pasteur repose sur les principes de la laïcité et de la gratuité. C'est un lieu d'apprentissage chaleureux et dynamique qui accueille les élèves dans un environnement propice à l'épanouissement scolaire et personnel, avec des infrastructures modernes et adaptées.

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants investis, d'ATSEM, d'AESH, et d'une équipe de périscolaires, mettent un point d'honneur à offrir un enseignement de qualité, tout en favorisant des valeurs essentielles telles que le respect, la solidarité et la curiosité.

Des activités périscolaires, des sorties et des projets éducatifs enrichissants rythment la vie des élèves, renforçant leur engagement et leur ouverture sur le monde.



La Coupole d'Helfaut



Mme PANAROTTO (CP-CE1) - Mme ESTEVES (CE2-CM1) - Mme FLAVIGNY (TPS-PS et directrice) - Mme DEHAUDT (GS-CP) - Mme BOUILLON (CM1-CM2) - Mme FOCQUENOY (MS)



Les Cracratoxics



Les Jolies Fleurettes

Le projet d'école

AXE 1 - Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Création d'une progression d'école pour le dispositif APS (Apprendre à Porter Secours), pré-requis pour le PSC1 au collège (prévention et secours civique de niveau 1).

Création d'une progression d'école pour l'APER (Attestation de Première Education à la Route), pré-requis pour l'ASSR1 et 2 au collège (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)

Poursuite de la labellisation pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) avec le niveau 2.

AXE 2 - La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Constat : projets d'expérimentation et d'innovation et effets de ceux-ci sur le climat scolaire (kit d'empathie, travail sur les compétences psycho sociales).

AXE 3 - Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Constat : poursuivre la coopération par l'élaboration de progressions communes, de pratiques communes et outils communs. Lecture et mise en pratique du document « Les gestes professionnels préconisés par la recherche pédagogique internationale ».

AXE 4 - L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Constat : la Pévèle étant un secteur géographique éloigné en termes de transport, trouver et lister les partenariats de qualité et pérennes pouvant s'inscrire dans les parcours éducatifs, début en 2024-2025 avec l'APS et l'APER.

Ecole Pasteur & école Sacré Cœur

ECOLE PASTEUR



Musée de la vie rurale



Banque Alimentaire



Semaine olympique

ECOLE SACRÉ CŒUR

L'école Sacré-Cœur est une école privée d'enseignement. C'est une institution scolaire qui allie tradition et modernité. Elle offre aux enfants un cadre bienveillant pour grandir et apprendre. Fidèle à ses valeurs chrétiennes, l'école Sacré-Cœur cultive un esprit de solidarité et de respect.

Avec une équipe éducative engagée, l'école met un point d'honneur à accompagner chaque élève dans son parcours scolaire, en valorisant l'effort, la confiance en soi et l'entraide. L'enseignement y est enrichi par des projets pédagogiques variés « l'année de la science » pour l'année 24/25 avec différents ateliers et sorties sur ce thème, des activités périscolaires, des sorties favorisant la créativité et l'ouverture d'esprit.



TPS/PS : Mme Laurence CALLENS ; MS/GS : Mme Julie DELATTRE ; CP/CE1 : Mme Adeline CORNE ; CE2/CM1 : Mme Noémie DEVAUX ; CM2 : Mme Delphine DUCROUX et Mme Laurianne BAYART.



Semaine Olympique

Voyager c'est lire,
Lire c'est voyager

Le projet d'école

Ecole Sacré Cœur



Le projet d'école

Chaque année, c'est à partir d'un projet, vécu dans toutes les classes, que les enfants construisent leurs apprentissages, leur ouverture au monde et participent à des actions solidaires. Ce projet ayant pour principal objectif de donner du sens aux apprentissages et de créer une cohésion entre les élèves des différentes classes.

En cette année scolaire 2024-2025, les sciences sont notre fil conducteur. Elles permettent de développer le sens du questionnement et de la recherche, de rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages, de comprendre le monde qui les entoure afin de le respecter, de mieux vivre ensemble. Ce thème est en lien direct avec notre labellisation Eco-école.

Observations (de la nature, des phénomènes des saisons...), expériences en classe (élevage de phasmes et de Blob), accueil d'intervenants dans l'école, visite de sites scientifiques... rythment notre année scolaire. Sans oublier les actions solidaires : course ELA, Banque Alimentaire, Repas Pain-Pomme en faveur d'une association.



ELA



Grands-parents



Semaine olympique

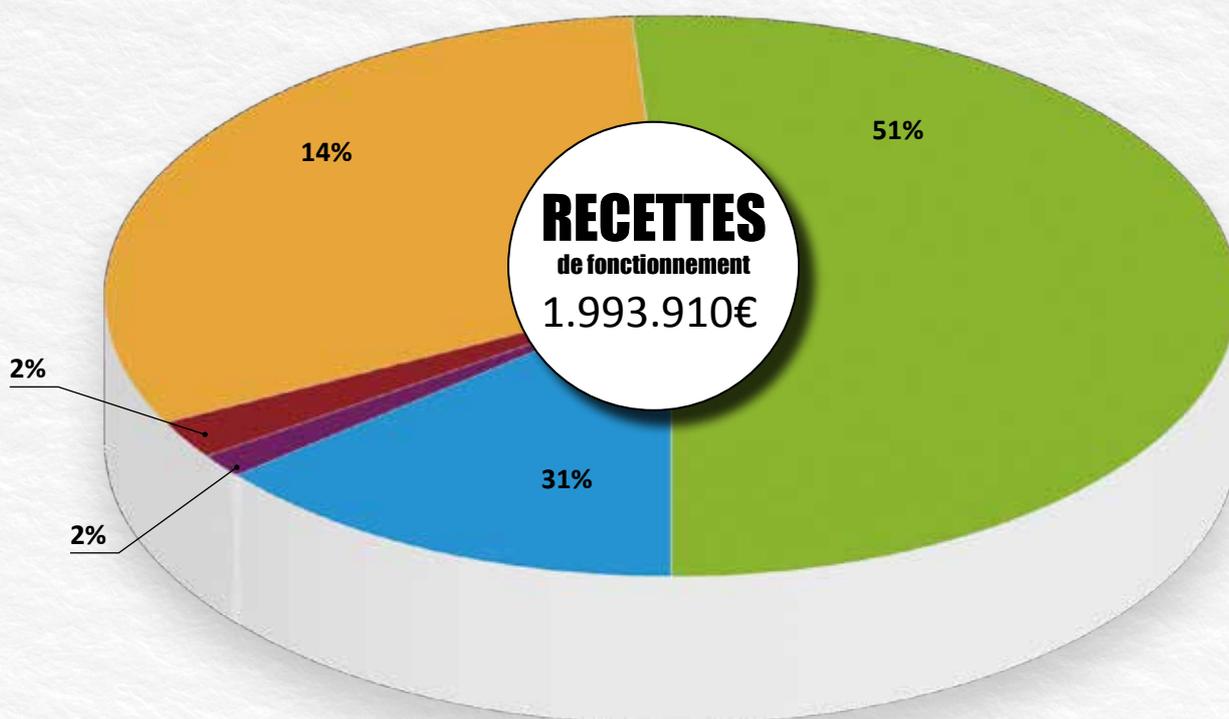
Kermesse



Sparkoh

Recettes de fonctionnement		
Impôt et taxes	1 022 600 €	51%
Dotations et participations	624 118 €	31%
Autres produits de gestion	47 472 €	2%
Atténuation de charges	26 937 €	2%
Produits de service, domaine et ventes	272 783	14%
TOTAL	1 993 910 €	100%

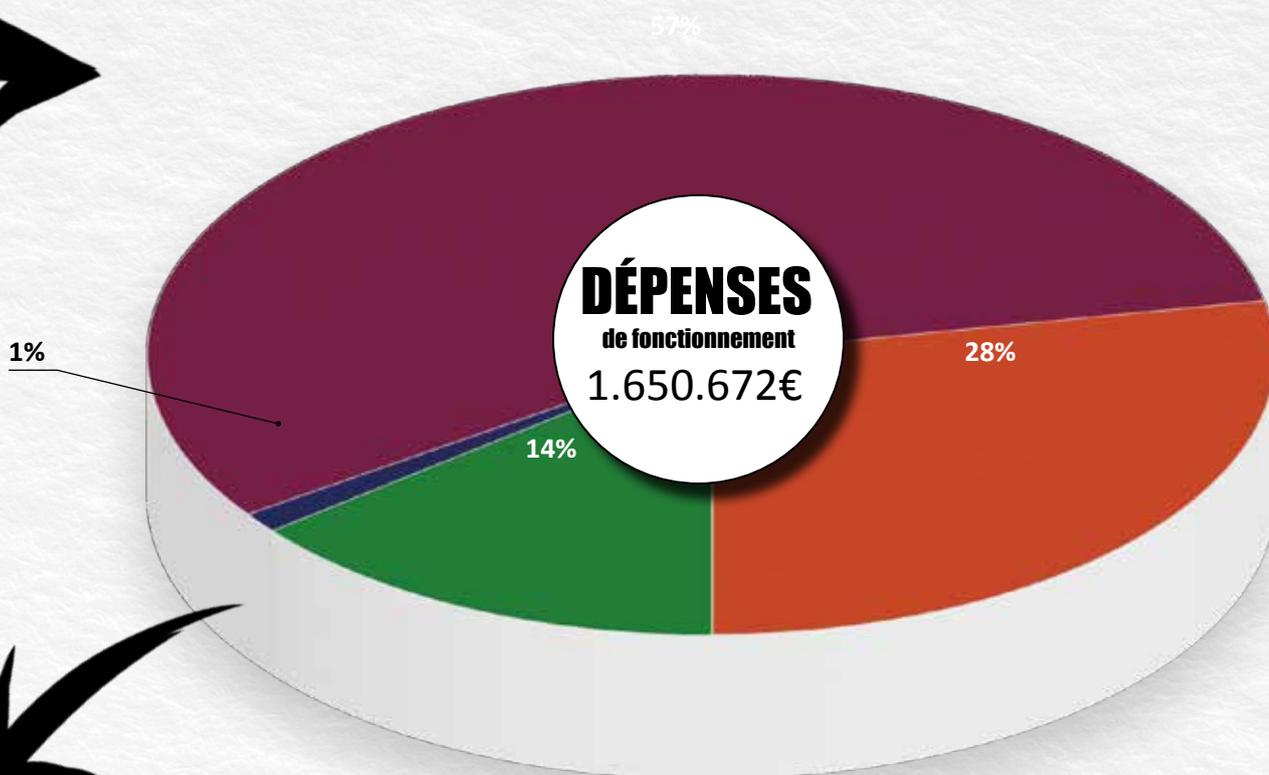
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



EXCÉDENT
de fonctionnement
343.238€

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	463 776 €	28%
Charges de personnel	935 516 €	57%
Charges financières	20 206 €	1%
Autres charges de gestion courante	231 174 €	14%
TOTAL	1 650 672 €	100%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Investissements 2024	
Réaménagement des sanitaires Ecole Pasteur	172 952 €
Acquisition immeuble et terrain 63/65 Grande Rue	759 000 €
Vidéo-protection	138 983 €
Eclairage rue de Cysoing	36 599 €

LES GRANDS PROJETS



Inauguration du siège communautaire

Le siège communautaire a été inauguré le 5 septembre. Plus de 1 000 personnes étaient présentes pour découvrir la rénovation complète des 3 700m² de l'ancien bâtiment administratif de l'entreprise AGFA à Pont-à-Marcq. Le siège a remporté le Trophée Rev3 du bâtiment durable 2024 lors du concours organisé par le CD2E.



Démarrage des déconstructions du site agfa

Le siège communautaire est la première pierre de la requalification du site AGFA. Parallèlement, le chantier de déconstruction sera achevé à l'été 2025. Au total, 13 bâtiments vont être déconstruits. Une plateforme de réemploi sera organisée ainsi qu'une unité de concassage afin de minimiser le transport de matériaux inertes et de favoriser le réemploi.



Les semaines de l'économie pévéloise

L'année 2024 a été marquée par le retour des semaines de l'économie pévéloise, du 21 au 30 mai. Ateliers, conférences, tables-rondes, rencontres inspirantes et grande soirée des entrepreneurs sont venus animer ces 2 semaines et ont permis de favoriser les rencontres et les synergies.



Le schéma cyclable

À l'occasion de l'opération Mai à vélo, de nombreuses pistes cyclables ont été inaugurées dans 12 communes du territoire. Depuis le lancement du schéma cyclable en 2020, 17 km de voies cyclables ont été réalisés.



La 10 co'fête

En 2024, Pévèle Carembault fêtait ses 10 ans avec un programme d'animations tout au long de l'année et un temps fort le 28 septembre à l'Institut de Genech : la 10 co'fête. 5 000 personnes ont pu profiter des animations, des conférences, du marché des producteurs, des géants, des démonstrations de danse et musique et de la soirée débutant par un flash mob géant.



Le festival des cultures urbaines

Le 16 mars, Pévèle Carembault organisait le 1er festival des cultures urbaines à destination des familles et des jeunes (2500 personnes). Danse, graff, chant, écriture, DJ, cette journée d'animations, d'ateliers et de démonstrations s'est terminée par un concours de danse hip hop.

Communauté de Communes

UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE



33 initiations au compostage ont été organisées sur le territoire et 900 composteurs en bois offerts. Au total, 20 ateliers de cuisine anti-gaspi ont réuni 93 participants et 108 enfants des mercredis récréatifs.



9 bornes électriques ont été posées sur les parkings de Terrabündo à Ennevelin et de l'aire de covoiturage de la Croisette ainsi que sur les pôles échanges d'Orchies, Ostricourt, Phalempin et Templeuve-en-Pévèle.



6 600 sacs anti-inondation ont été distribués gratuitement aux propriétaires des foyers concernés par les inondations de l'été 2024. Ces sacs se gonflent automatiquement au contact de l'eau.



Le Guichet Unique de l'Habitat a pu conseiller 2 812 personnes dont 998 conseils personnalisés sur rendez-vous, sur leur projet de rénovation énergétique (analyse des devis, qualité de travaux, réduction des factures d'énergie, aides financières...).



Les efforts paient ! **Les tonnages d'ordures ménagères (bac gris) ont baissé de 20%** en deux ans et les tonnages de tri sélectif et de verre ont augmenté de 5% en 1 an. Cela a permis à Pévèle Carembault de baisser le taux de la taxe d'ordures ménagères de 7,7% en 2024.



2 500 arbres et arbustes ont été plantés par 15 communes à l'occasion de la Journée de l'Arbre. À côté de Terrabündo à Ennevelin, 1 000 arbres ont été plantés.

UN TERRITOIRE CONNECTÉ



368 aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique et 12 aides à l'achat de kits d'électrification ont été financées.



Dans le cadre de l'opération e-ter portée par la Région Hauts-de-France, les gares d'Orchies et Phalempin ont profité de TER à 1€ tous les week-ends de l'été. Balade en calèche commentée, animations en forêt... les visiteurs ont profité d'une belle offre touristique.



La 1ère étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été présentée dans les 38 conseils municipaux par le Président et le Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et du PLUi.

TERRE D'ENTREPRENEURS



265 personnes allocataires du RSA ont été accompagnées par les référents RSA de Pévèle Carembault.



13 habitants ont participé à la formation Créateurs Rev 3 de Pévèle Carembault car le développement durable peut être une opportunité pour leur activité : réduire la consommation d'énergie, créer des valeurs plus durables, diminuer les gaspillages.

Communauté de Communes

UN TERRITOIRE FAMILIAL



Plus de 3 000 seniors, âgés de 65 ans et plus, ont assisté à la revue transformiste Madame Sans Gêne à l'occasion de la Semaine Bleue.



11 500 repas sont livrés chaque mois par le service portage de repas. Ce service s'adresse à tous les habitants de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.



Pévèle Carembault met en place les accueils de loisirs pendant les petites vacances (près de 4 745 enfants) et grandes vacances (6 581 enfants en juillet et 2 222 en août) et le Relais Petite Enfance (1 000 familles accompagnées) dans les communes du territoire. Elle organise également les mercredis récréatifs (2 569 enfants) et le Soda's Club.

UNE CAMPAGNE VIVANTE



Des travaux de rénovation des berges des étangs d'Ostricourt et de Thumeries ont été réalisés afin de sécuriser la pratique de la pêche et les promenades des randonneurs.



Les 312 bénévoles des 34 médiathèques du réseau Graines de Culture(S) ont été invités à une journée festive le 21 novembre.



Soutien des structures culturelles et sportives : écoles de musique, harmonies, les amis de la musique, les cinémas de Thumeries et de Templeuve-en-Pévèle et les Rencontres Culturelles Pévèle Carembault, le BCO, le Volley Ball Club...

MAIS AUSSI...

- 170€ d'aide pour passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).
- Nouvelle activité TOTEMUS tourisme.pevelecarembault.fr
- 20€ de chèque musique pour l'inscription d'un jeune de moins de 19 ans dans 1 école de musique et 20 € supplémentaires pour l'inscription dans 1 harmonie.
- emploi.pevelecarembault.fr : le site emploi pour retrouver les offres du territoire.
- 5,50€ pour le ciné pass.
- 1 offre Flexipev'ailes, de transport à la demande pour rejoindre rapidement les gares, le coût du trajet est pris en charge par Pévèle Carembault.
- 1 507 432€ de fonds de concours votés pour 20 projets et 14 communes.

Nous œuvrons pour optimiser la communication sur nos actions et objectifs et ainsi renforcer le « bien-vivre ensemble » sur notre beau village.

L'ÉCHO DE CAMPHIN DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES

Chaque mois, votre journal communal trouve sa place dans vos boîtes aux lettres pour vous tenir informés de la vie locale et des projets qui façonnent notre communauté. Ce bulletin est le reflet de notre dynamique collective : les projets en cours, les festivités des associations et de la mairie, les cérémonies, le CCAS, le CME, l'enfance et notre engagement pour un cadre de vie toujours plus agréable. Si vous avez manqué une édition, sachez que le journal est également disponible en version numérique sur le site internet de la commune. Vous souhaitez uniquement le recevoir par mail, merci de le spécifier à : contact@camphin-en-pevele.com.

Nous espérons que ce bulletin continuera à renforcer le lien qui nous unit et à refléter la richesse et la diversité de notre vie communale. Bonne lecture à toutes et à tous !

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE VOTRE COMMUNE !

Nous sommes ravis de vous présenter le tout nouveau site internet de la commune, conçu pour vous offrir une expérience simple, pratique et interactive !

Sur ce site modernisé, vous retrouverez toutes les actualités pour rester informé en temps réel, un accès facilité aux démarches administratives, disponibles en quelques clics, un agenda des événements, pour ne rien manquer de la vie culturelle et associative et des rubriques dédiées aux transports, à la vie économique, aux associations, à la jeunesse, aux CCAS, CME...

Accessible depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone, ce site a été pensé pour répondre à vos besoins et rendre la vie locale encore plus connectée. Bien sûr, il n'est pas tout à fait complet et sera enrichi dans les mois à venir.



INVESTISSEMENT PANNEAUX D'INFORMATION

Les panneaux d'information municipaux sont des outils essentiels pour communiquer de manière claire, rapide et efficace. Installés dans des lieux stratégiques (marché, mairie, école, salles...), ils permettent de diffuser des informations importantes telles que les annonces municipales, les événements locaux, les alertes météo ou les travaux en cours. En 2025, on investira soit dans un panneau numérique offrant une grande flexibilité par des mises à jour instantanées des messages, soit des panneaux d'affichage traditionnels.

FACEBOOK

Grâce à cette plateforme (Facebook « Bien-vivre à Camphin en Pévèle »), la commune peut partager des actualités, annoncer des événements, publier des alertes importantes et recueillir les avis de la communauté. Ce canal de communication offre une approche conviviale et accessible, permettant aux habitants de s'informer en temps réel et de participer activement à la vie locale.



2 DÉBATS PUBLICS EN 2024



Nous avons réalisé en 2024 2 débats publics, temps d'échange et de débat. L'un concernant les travaux Noréade en cours sur la commune, l'autre relatif à la potentielle liaison entre la RD 93 et le lotissement de la Basse Couture, projet débouté.

Etat-civil



Ils se sont dit OUI en 2024 :

- **Maria-Lucie VIEIRA et Florian PARSIS** mariés le 29/06
- **Antoine ELAIN et Chloé WIRBEL** mariés le 05/07
- **Mélissa MAES et Alexandre VERSTIGGEL** mariés le 20/07 et domiciliés au 86 grande rue
- **Cédric BEUSELINCK et Cathy DELCOURT** mariés le 07/09 et domiciliés au 36B grande Rue
- **Mathys GROUX et Léa MOLERAT**..... mariés le 26/10
- **Pascal GUILLAUME et Fannie VYNCKE**..... ariés le 21/05
- **Valentin TRUFFAUT et Caroline LAZZAROTTO**..... mariés le 27/04



Ils sont nés en 2024 :

- **Vianney CUVELIER** né le 17/01 et domicilié au 28 rue de la basse couture
- **Chloé MARTINS RIBEIRO** née à Lille le 16/05 et domiciliée au 37 rue du Château de Luchin
- **Adan DEBOOSERE** né le 16/06 à Lille et domicilié au 36A Grande rue
- **Arthur LALOYER** né le 20/07 à Villeneuve d'Ascq et domicilié au 17 rue de la plaine
- **Gisèle BAHOR** née le 22/08 domiciliée au 35 grande rue
- **Wyatt MARQUAILLE** né le 25/08 domicilié au 36 rue Notre Dame
- **Oyhana KIRSTEN** née le 17/11 domiciliée au 25 rue des boutons d'or
- **Sacha WENDERBECQ RICHART** né le 16/10 domicilié au 24ter grande rue



Ils nous ont quittés en 2024 :

- **Edmond BERNARD** décédé à 84 ans à Villeneuve d'Ascq et domicilié au 22 hameau du vieux saule
- **Michel HERBAUX** décédé le 08/01/2024 à l'âge de 86 ans et domicilié 292 rue Louis Carrette
- **Mauricette DECLERCQ** née PIEDELOUP décédée le 28/02/24 à l'âge de 85 ans et domiciliée au 11 résidence les anémones à Camphin en Pévèle
- **Martine LENGLET** décédée le 10/03/24 à l'âge de 71 ans et domiciliée au 34 rue de la Plaine
- **Monique SINGER épouse LECOMTE** .. décédée le 11/08 à Villeneuve d'Ascq à l'âge de 82 ans et domiciliée au 78ter grande rue
- **Jean-Denis DAVRILLON** décédé le 23/08 à Camphin en Pévèle à l'âge de 71 ans et domicilié au 86 rue du moulin
- **Antonio FERREIRA** décédé le 10/06 à Lille à l'âge de 60 ans et domicilié 10 rés. Pasteur
- **Lucette PARENT** décédée le 12/04 à Roubaix à l'âge de 91 ans et domiciliée 46 rue Notre Dame

RETOUR SUR LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DES 2 ÉCOLES

La Semaine Olympique et Paralympique des deux écoles a une nouvelle fois été un véritable succès, offrant aux élèves, enseignants et animateurs des moments sportifs intenses et émouvants. Bien que quelques caprices météorologiques aient exigé des ajustements de dernière minute, c'est bel et bien dans les sourires et les yeux des enfants que le soleil a brillé. Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement précieux de nos partenaires, que la mairie tient à remercier chaleureusement pour leur contribution : le Comité Départemental Olympique et Sportif, le LOSC, Stéphane Cauterman, des chercheurs de l'Université de Lille, ainsi que le club de basket de Cysoing Sainghin Bouvines. Un immense bravo à tous les élèves, enseignants et intervenants pour leur enthousiasme et leur participation active tout au long de cette semaine exceptionnelle !

CETTE ANNÉE ENCORE, LES SÉNIORS DE PLUS DE 60 ANS ONT BÉNÉFICIÉ GRATUITEMENT DE SÉANCES DE SPORT SANTÉ !

Que ce soit le tennis ou les activités multisports, il est clair que l'activité physique est un véritable allié pour les seniors de plus de 60 ans. Elle aide à maintenir la condition physique, prévenir des maladies, améliorer l'équilibre, la souplesse et renforcer le moral. Les activités comme le tennis, qui allient plaisir, santé et convivialité, ou le programme multisports, plus varié et modulable, sont des moyens parfaits de rester actif, en bonne santé et épanoui à tout âge. Alors, à vos raquettes ou vos baskets, et n'attendez plus pour faire du sport un élément central de votre quotidien !

L'ANNÉE DES JEUX OLYMPIQUES

La mairie de Camphin a offert aux Camphinois, par tirage au sort parmi les enfants des deux écoles, les adhérents des associations sportives ainsi que les seniors participant aux activités Sport-Santé, 30 places pour assister aux matchs de basketball et de handball qui ont eu lieu au stade Pierre Mauroy les 27 et 29 juillet, et le 8 août 2024. Les gagnants ont été ravis de vivre une expérience unique et mémorable. Ce fût l'occasion pour les fans de vivre des moments d'émotion, de célébrer les exploits des athlètes et de partager la passion du sport collectif dans un cadre exceptionnel.



RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES ANDRÉ HOYAUX



La salle des fêtes André Hoyaux a été inaugurée en septembre 1987. Elle a fait l'objet d'un diagnostic énergétique permettant d'établir que les gains relatifs à l'énergie seraient supérieurs à 70 %.

Un programme a été établi notamment à partir d'échanges avec les principales associations utilisatrices de la salle. Celui-ci portera donc sur la rénovation énergétique, ainsi que la création d'extensions permettant une mise en conformité des stockages et réserves, mais également d'accueillir les activités dans des salles aux volumes plus adaptés ; ce qui évitera de chauffer l'intégralité de la surface comme nous le faisons actuellement. Le type de chauffage installé sera éga-

lement plus adéquat et moins bruyant que celui actuel... !

Une réflexion est également en cours pour la mise en place de panneaux photovoltaïques en consommation auto collective sur nos différents bâtiments communaux. Nous étudierons donc si la charpente existante de la salle des fêtes supporterait le poids de ces derniers.

Le parking sera désimperméabilisé et la surface des espaces verts à l'arrière de la salle sera maintenue.

Le permis de construire sera déposé lors du premier semestre 2025. Les travaux seront réalisés par phases, ce qui permettra un accès continu aux utilisateurs ; ils devraient démarrer lors du dernier semestre 2025.

MYTHIQUE COURSE PARIS ROUBAIX – FAN ZONE À CAMPHIN !



Le Paris-Roubaix 2025 promet une édition spectaculaire de l'Enfer du Nord, avec son mélange légendaire de pavés, de boue et de passion. Cette course cycliste mythique, connue pour ses défis impitoyables, attirera une fois de plus les meilleurs coureurs du monde, prêts à se battre pour la victoire sur les 250 kilomètres de parcours. Les célèbres secteurs pavés, comme le Carrefour de l'Arbre et la Trouée d'Arenberg, les pavés de notre Commune seront au cœur de la bataille, mettant à rude épreuve l'endurance et la technique des participants.

Avec le concours de la CCPC, une fan zone sera installée le dimanche 13 avril à l'entrée du premier tronçon pavé de la Commune, rue de la Justice. Pour permettre de suivre l'intégralité de la course, la Région mettra à disposition un écran géant. Au programme : structures gonflables pour les enfants, petites restaurations rapides...

RANDONNÉE CYCLOTOURISME

Le Vélo Club de Roubaix Cyclotourisme organise le dimanche 4 mai 2025, une randonnée de cyclotourisme en vtt intitulée RAID PARIS-ROUBAIX VTT, dûment déclarée en préfecture et dont le parcours passera sur la Commune de Camphin en Pévèle. L'organisation et les participants sont couverts par une assurance Responsabilité Civile, l'association est affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).

Ce sera une randonnée, pas une course : il n'y a pas de signaleur ni de temps imparti ni de classement. Les participants s'engagent, en prenant le départ, à respecter le Code de la Route et les prescriptions réglementaires en vigueur.

ROUBAIX-WALLERS- ROUBAIX 130 km :

<https://www.openrunner.com/route-details/18014034>

ROUBAIX-TEMPLEUVE-ROUBAIX 70 km :

<https://www.openrunner.com/route-details/18014119>

Horaires de passage sur CAMPHIN-EN-PEVELE : de 7 h 50 à 10 h 30 environ

COMPLEXE SPORTIF



Le complexe sportif a été construit en 2015.

De nombreux désordres ont été constatés sur l'étanchéité, certaines menuiseries, l'habillage des murs avec les briquettes... Enfin, après une longue procédure judiciaire qui nous a permis de récupérer des fonds, nous allons donc pouvoir intervenir dès cette année pour réparer les malfaçons.

Les Projets 2025



PISTE CYCLABLE

Une piste cyclable va être réalisée sur la RD93 reliant Camphin en Pévèle à Wannehain afin de sécuriser le parcours des cyclistes. C'est un axe qui supporte un trafic quotidien élevé de plus de 8000 véhicules par jour, itinéraire privilégié des automobilistes qui souhaitent rejoindre la MEL. La vitesse pratiquée excessive et l'interdiction de dépassement représentent, à ce jour, un danger permanent pour les cyclistes. Ce mode de mobilité pour des déplacements de proximité est plébiscité par la population, également pour la pratique du vélo plaisir.

Ce tracé, situé sur l'itinéraire de l'antenne de la véloroute du Paris – Roubaix, permettra de valoriser les secteurs pavés prestigieux qui traversent la plaine de Bouvines et de se relier au réseau cyclable points-nœuds belge.



Les études seront réalisées en 2025 pour une fin de réalisation des travaux courant 2026. Hors agglomération, cette piste cyclable sera financée à hauteur de 50 % par le département et de 50 % par la Communauté de Communes Pévèle Carembault. Cette piste sera à double sens côté plaine de Bouvines et séparée de la RD93 par une haie.

ACHATS 2025



faits pour embellir nos sentiers, ils inviteront à la détente et au partage.

• Afin de profiter pleinement de notre campagne, nous envisageons l'achat de tables de pique-nique pour profiter pleinement de la campagne.



• Afin d'apporter charme et authenticité à vos chemins de campagne, nous prévoyons l'achat de bancs élégants et robustes.

Idéaux pour une pause en pleine nature, par-

faites pour une pause conviviale en plein air, idéales pour les familles, les randonneurs et les amoureux de la nature.

• Afin de garder notre commune propre et accueillante, nous achèterons des poubelles adaptées.

Pratiques, robustes et esthétiques, nos solutions de collecte des déchets s'intégreront parfaitement dans divers espaces publics. Nous souhaitons favoriser un village propre et encourager les gestes éco-responsables grâce à des poubelles bien placées et accessibles.



TRANSFORMATION DE L'ANCIEN BOULODROME EN AIRE DE JEUX POUR ENFANTS



Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures communales et du bien-être des familles, une aire de jeux dédiée aux enfants de 2 à 6 ans verra le jour dans l'espace de l'ancien boulo-drome.

Ce nouvel espace offrira divers équipements ludiques... Un sol amortissant sera posé pour garantir la sécurité des plus petits, des bancs

ainsi que des espaces ombragés permettront aux familles de profiter pleinement du site.

A ce stade, d'autres installations sont en cours d'étude, comme l'aménagement d'un terrain de basket 3x3 et une aire de street workout.

L'objectif financier est de subventionner ce projet à hauteur de 80 % avec notamment le fond de concours de la CCPC pour un montant d'environ 152 000 €HT.

Ce projet répond à une demande des habitants et s'inscrit dans la volonté de la mairie de favoriser le bien-être des enfants et la convivialité au sein du village. Le projet sera élaboré en 2025. Nous avons hâte de voir les enfants s'amuser dans ce nouvel espace !

Comment bien vivre ensemble

La pelouse

Les horaires de tonte et de bricolage doivent être positionnés en semaine (du lundi au samedi) entre 8h30 et 19h30 (respectez la pause du midi). Les dimanches et jours fériés, les horaires sont réduits de 10h à 12h. Les haies doivent être taillées aux normes.

La fête

La loi impose de faire silence au-delà de 22h. Même en journée, tout bruit répétitif est sanctionnable. En soirée, évitez de claquer les portières des voitures, de klaxonner pour signaler votre départ. Lors d'une fête familiale, prévenez vos voisins et évitez de prolonger l'amusement.

La fumée

Les feux de jardin sont interdits. Ils occasionnent des nuisances pour les voisins (fumées, odeurs) et des risques en matière de santé (émissions de dioxines). Pensez également à maîtriser votre barbecue pour ne pas enfumer vos voisins camphinois !

Le chien

Tous les chiens, quelle que soit leur race, doivent être tenus en laisse. Pensez toujours que votre chien modifie son comportement éloigné de son maître. Veillez aussi, chez vous, qu'il n'aboie pas toute la journée. Enfin, il vous incombe de ramasser les déjections de votre animal.

La propreté

L'entretien de son trottoir et de son caniveau est de la responsabilité de chaque camphinois. Cette charge incombe également aux propriétaires des maisons inhabitées et de terrains non bâtis ou agricoles situés dans les parties habitées du village.

La taille des haies

Les plantations dont la hauteur excède 2 mètres doivent être situées à un minimum de 2m de la propriété. Inférieur à 2m de hauteur, la distance est réduite à 0,5m.

Une haie constituant un lieu de vie très important pour la biodiversité, les tailles sont déconseillées durant la période de nidification qui s'étend du 15 mars au 31 juillet. Par ailleurs, on ne peut pas tailler la haie ou l'arbre de son voisin qui dépasse chez soi ; en revanche on peut exiger qu'il coupe cette végétation envahissante.

La vitesse

Malgré les panneaux et dispositifs de sécurité, c'est d'abord à chacun de mesurer ses responsabilités et d'ajuster son comportement. La vie des autres et de vos enfants est en jeu. En été, les enfants jouent souvent à l'extérieur. Respectez les limitations de vitesse et les priorités !

L'arrêté zone bleue

Une zone bleue correspondant à un stationnement limité d'1h30, entre 7h et 20h, se situe entre les numéros 63 et 65 Grand Rue. Le disque de contrôle est obligatoire. En dehors de cette plage horaire, le stationnement est interdit.

City Stade

Le City Stade fait l'objet d'un règlement.

Accès autorisé au public tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés : - de 9h00 à 19h00, du 1er octobre au 31 mars, - de 9h00 à 21h00, du 1er avril au 30 septembre. Le City Stade permet l'initiation et la pratique aux sports de balles ou ballons (tennis, basket, football, hockey, rugby). Les utilisateurs doivent être munis des équipements adaptés et appropriés à ces pratiques sportives. Les chaussures à crampons sont interdites.

Les usagers doivent utiliser le City Stade dans le respect des autres et du matériel mis à leur disposition.

Le non-respect du règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants de l'aire du city stade. Les infractions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur. **Les auteurs de bruits ou tapages seront punis selon l'article R623-2 du code pénal, de l'amende pouvant atteindre 450 € prévue par les contraventions de 3ème classe.**

Complexe sportif

Le complexe sportif fait l'objet d'un règlement.

Accès autorisé aux associations, écoles ou organismes publics, aux jours et heures d'entraînement suivant planning, avec la présence d'un responsable, du lundi au vendredi de 9h à 22h – le week-end de 9h à 19h. Ce complexe permet l'initiation et la pratique du football et de la pétanque. L'article 7 fait état des interdictions diverses : boissons sur les aires de jeu, alcool, substances illicites, nuisances sonores au-delà de 22h, trouble de l'ordre public....**La gendarmerie de Baisieux peut expulser tout usager en infraction du présent arrêté.**

Arrêté Ancien boulodrome

Ce terrain, implanté rue Notre Dame est un lieu de détente et de convivialité. La pratique du football, basketball, tennis de table et pétanque y est autorisée. Il est ouvert au public tous les jours, week-end compris, de 9h à 19h du 01/10 au 31/03 et de 9h à 20h du 01/04 au 30/09. L'article 5 liste les interdictions : troubler le calme et la tranquillité des lieux, dégrader le matériel, faire des feux/barbecues....

Les auteurs de bruits ou tapages seront punis selon l'article R623-2 du code pénal, l'amende pouvant atteindre 450€ prévue par les contraventions de 3ème classe. Les utilisateurs qui s'imposent de rester sur les lieux lors de la fermeture, s'exposent à des poursuites Contraventionnelles, en vertu de l'article R.610-5 du Code Pénal, contravention pouvant atteindre 150€.

Déjections canines

Elles finissent sous les chaussures de nos enfants, sur le visage des agents techniques qui fauchent. Stop ! Elles doivent être ramassées et jetées par les propriétaires des animaux.